

FORMATION Nouveaux élus

Lundi 14 septembre de 9h30 à 17h30 en présentiel

Culture et territoire : Le pouvoir d'agir de l'élu

OBJECTIFS

Dans un contexte culturel en mutation, cette formation aide les élus à définir une stratégie adaptée à leur territoire et à en amorcer la mise en œuvre. Basée sur des cas réels et l'échange, elle fournit des repères concrets pour initier ou ajuster son projet culturel selon les dynamiques locales.

INTERVENANTS



Anne CARLINI

Spécialiste du pilotage des projets culturels

Forte d'une solide expérience, Anne CARLINI a occupé des postes de direction dans des institutions et théâtres publics renommés. Elle accompagne les collectivités et les élus à la culture dans l'élaboration, la structuration, le suivi et la réussite de leurs projets. Consultante et formatrice, elle mobilise l'intelligence collective pour traduire les enjeux politiques en actions opérationnelles efficaces et durables.



Morgan RENIER

Conseil en activation culturelle des territoires & Pilotage de projets sur-mesure, ancien directeur des Affaires Culturelles

Après 20 ans d'expertise dans le spectacle vivant, Morgan RENIER conçoit et pilote des projets concrets, fédérateurs et "clé en main". Spécialiste de l'ingénierie et de la coordination de terrain, il sécurise chaque étape pour transformer les intentions politiques en réalisations opérationnelles avec exigence et créativité.

FORMAT

Cette formation se déroule le **lundi 14 septembre 2026** de 9h30 à 17h30 à Paris (Opéra).
9h30 : Accueil des participants, 10h : Début de la formation, 12h30-14h : Déjeuner, 17h30 : Fin de la formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cette formation est axée sur une pédagogie concrète et appliquée, combinant apports théoriques, études de cas concrets et ateliers collaboratifs.

PREREQUIS ET EVALUATION

Aucun prérequis, niveau débutant. Évaluation finale interactive (QCM).

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la journée de formation est de 400 euros TTC par participant. La formation peut être prise en charge par votre DIF élu (Mon Compte Elu) ou par votre collectivité. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Ce tarif comprend l'intégralité des frais de la formation, l'accueil-café est inclus.

Votre Contact

PROGRAMME

■ Clarifier sa vision culturelle et son projet de territoire

Passer d'une liste d'actions à un cap politique assumé

Ancrer la culture dans la singularité de son territoire

Nommer ses priorités — et ses lignes rouges

Se doter d'une boussole pour tout le mandat

■ Mobiliser les acteurs et créer une dynamique locale

Identifier les acteurs du territoire et leur rôle dans la vie culturelle locale

Repérer les ressources et les initiatives existantes sur lesquelles s'appuyer

Identifier les freins et les leviers d'engagement des acteurs

Créer les conditions d'une mobilisation et d'un travail collectif dans la durée

■ Maîtriser la méthodologie : de la réflexion à la réalisation

Comprendre les 5 étapes d'un projet culturel solide

Appliquer la méthode sur un projet fictif en groupe

Identifier les points de blocage et les leviers d'action

Repartir avec une trame opérationnelle immédiatement activable

■ Prioriser, planifier et passer à l'action

Identifier les priorités au regard des enjeux du territoire et des moyens disponibles

Arbitrer et hiérarchiser les actions dans une logique de mandat

Définir un cap réaliste et adapté au contexte

Identifier les premières actions à engager dès le retour en collectivité

EXERCICES PRATIQUES

Atelier projet

Étude de cas

Diagnostic de terrain

Votre Contact

Bulletin d'inscription

CULTURE ET TERRITOIRE LE POUVOIR D'AGIR DES ÉLUS LUNDI 14 SEPTEMBRE 2026 9H30-17H30

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe
Mobile

Organisme
Adresse
Code postal Ville

Formation financée par :

- ☐ la collectivité
- ☐ le DIF Elus via Mon compte élu (11 jours ouvrés avant la date de début de formation)
- ☐ autre organisme :

☐ Vous souhaitez porter à notre connaissance une situation de handicap qui nécessite une adaptation de la formation.

Le montant de la journée de formation est de 400 euros TTC par participant.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Mercure local s'engage à répondre au mieux à l'accueil de chaque participant en situation de handicap en prenant en compte sa situation personnelle. Contactez notre référente handicap en cas de nécessité : eleonore.carpentier@mercurelocal.fr

Mercure local est un organisme de formation agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation de élus locaux et certifié Qualiopi.